

Les c@hiers du Fonds Houtman n° 18

juin 2014



Les élèves de l'école communale « Paradis des Enfants » à Etterbeek © UMons

LE DOSSIER

Réalités de la discrimination en milieu scolaire

2-3

ECHOS FONDS

4

- Le Fonds Houtman a 25 ans
- 100 ans de l'ONE en 2019
- Autres projets soutenus par le Fonds

ÉDITO

Les crises économiques telles que nous les connaissons à l'heure actuelle s'accompagnent souvent d'un accroissement de la pauvreté, des inégalités sociales et des situations d'exclusion et de discrimination. Malgré ce constat, les mentalités évoluent toutefois positivement puisque la plupart des pays européens, et la Belgique en particulier (en 2007), se sont dotés d'un arsenal juridique et pénal exemplaire visant à lutter efficacement contre ces graves atteintes aux droits de l'homme. Les mesures mises en place agissent néanmoins surtout sur les comportements d'exclusion manifestes, et non sur les comportements plus dissimulés, voire moins conscients. Ces derniers semblent solidement ancrés dans les comportements cognitifs. D'aucuns vont jusqu'à affirmer que les lois promulguées ont favorisé le transfert des comportements d'exclusion de la sphère manifeste à une sphère plus cachée, moins visible mais tout aussi destructrice, sinon plus...

Les solutions simples pour combattre les multiples visages de l'exclusion et de la discrimination ne peuvent être envisagées que dans une stratégie associant l'accompagnement des victimes et le soutien institutionnel à leur démarche de prise de conscience et de lutte contre la discrimination, à quoi doivent s'ajouter obligatoirement des moyens de prévention.

Le Fonds Houtman a décidé en 2011 de soutenir ces différentes pistes, en particulier dans le monde scolaire, par le biais du thème « Réalités de la discrimination en milieu scolaire ». Six projets ont été financés, dont deux (clôturés), sont décrits dans les pages qui suivent. Sont venus s'y greffer l'expérience du Lycée Dachsbeck et le projet de prévention du racket de l'Institut Don Bosco de Verviers.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro.

Prof. Assaad Azzi,
Président du Comité d'Accompagnement
des projets « Réalités de la discrimination en milieu
scolaire » et Membre du Comité de Gestion
du Fonds représentant l'ULB ; et Prof. Marc Vaincel,
Administrateur Général du Fonds Houtman.



le fonds
Houtman



Éditeur responsable : M. Vaincel,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (0)2 543 11 71
Fax : +32 (0)2 543 11 78
www.fondshoutman.be

Coordination : Texto asbl
Tél. +32 (0)4 220 96 50
Fax : +32 (0)4 222 30 45
www.texto.be

Création graphique :
www.texto.be



Réalités de la discrimination en milieu scolaire

« La présente loi a pour objectif de créer un cadre général pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale. »

Loi anti-discrimination du 10 mai 2007, chap. 1, art.3.

En Belgique, la discrimination est interdite et punissable. Si l'application de la loi a permis une diminution des comportements explicites, d'autres attitudes, plus inconscientes et subtiles, se développent cependant. Qu'en est-il en particulier chez les enfants et les adolescents ? Certains comportements récurrents à leur égard peuvent influencer leur parcours scolaire et professionnel. Agir le plus tôt possible en mettant en place des pratiques positives permettrait de réduire – voire de faire disparaître – ces attitudes discriminatoires. C'est la démarche de plusieurs institutions soutenues par le Fonds Houtman : l'Université de Mons, l'ASBL Odyssée, le Lycée Dachsbeck à Bruxelles et l'Institut Don Bosco à Verviers.

Des programmes de télé pédagogique

Depuis quelques années, l'Université de Mons, en collaboration avec Télésambre, produit des programmes pédagogiques sous le titre « Une éducation presque parfaite ». Grâce au soutien du Fonds, huit émissions ont été réalisées sur le thème de la discrimination en milieu scolaire, avec les élèves de quatre écoles d'Etterbeek et de Péruwelz.

Frédéric Hardy et Bruno Humbeeck, psychopédagogues et animateurs de ces programmes, se sont intéressés à la souffrance potentielle qui pouvait exister dans les espaces scolaires. « Nous nous sommes penchés sur les phénomènes de discrimination et de harcèlement, sur la production de violences physiques et de violences symboliques humiliantes qui passent par le langage », disent-ils. Aucune école n'est épargnée. « C'est quasiment un phénomène naturel qui prend des formes différentes en fonction de l'enfant et de l'espace culturel dans lequel il vit. Des bousculades en maternelle, une exclusion sous forme de ségrégation liée à l'aspect physique, au prénom, au

nom, parce que l'un sent mauvais, parce qu'il est roux... Et cela indépendamment du milieu social. La forme, elle, change. A l'adolescence, on le voit dans les émissions, c'est plutôt de discriminations identitaires qu'il s'agit. »

Les animations filmées en classe ont fourni une matière vaste dont des extraits ont été montés. Ces capsules ont fait réagir des experts à l'antenne et l'émission a ensuite été présentée aux enfants et aux adolescents qui, à leur tour, ont eu l'occasion de réagir aux propos tenus par les adultes.

Outre les focus groupes comme espace de parole et les émissions comme place de débat, les propos des jeunes transmis sur antenne ont été décryptés. Leur analyse a permis de voir comment ils s'exprimaient à propos du harcèlement et des discriminations vécues à l'école. Les chercheurs ont identifié nombre de préjugés, stéréotypes, représentations sociales et actes de violence ainsi que différentes sortes d'activation des phénomènes de discrimination. Mais ils ont également repéré des indices de résilience « Ce sont des élèves qui souffrent de discrimination, qui sont souvent mis dans des filières de relégation mais qui ne sont pas dans la sinistrose », ont-ils remarqué. Ces émissions seront rassemblées – en principe pour la rentrée 2014 – dans un coffret de DVD complété d'un fascicule d'utilisation pour les professeurs ou les animateurs soucieux d'aborder le sujet avec leurs élèves. Elles sont également disponibles en ligne sur le site des Cahiers (<http://www.fondshoutman.be/cahiers>) ou sur http://www.telesambre.be/une-education-presque-parfaite_c_175.html.

Contact pour ce projet :

B. Humbeeck : 0498 86 83 16 ou bruno.humbeeck@umons.ac.be ; F. Hardy : 0479 54 23 24 ou hardyfrederic@umons.ac.be. Sous la direction du Professeur W. Lahaye, Université de Mons, Service de Sciences de la Famille – Place du Parc 18 à 7000 Mons. Tél. : 065 37 31 58.



Un nouvel accrochage scolaire

L'ASBL Odyssée accompagne des adolescents en décrochage scolaire et les aide à se remettre en projet, à redevenir acteurs de leur avenir. Elle travaille aujourd'hui avec dix-sept écoles secondaires de la région bruxelloise. « *L'absentéisme et le désintérêt de ces jeunes pour leurs études sont souvent le symptôme d'une difficulté psychosociale profonde* », constate Catherine Sztencel, directrice. *Ces adolescents qui se mettent en rupture de l'école se placent de plus en plus en marge de la société ; ils courent bien plus de risques que les autres de vivre de l'aide sociale ou d'un emploi précaire et d'avoir des ennuis divers.* »

Les jeunes qu'accompagne Odyssée (417 en 2012-2013) sont majoritairement, inscrits en troisième année. « *C'est lors du passage dans le deuxième degré que les difficultés se manifestent ; c'est aussi le moment du choix ou du non-choix d'options* », poursuit-elle. En travaillant également avec des jeunes du premier degré, l'ASBL espère réduire les décrochages ultérieurs. L'équipe d'Odyssée se fonde sur la motivation, la confiance en soi. « *Les jeunes ont le sentiment d'un déterminisme, qu'il n'y a pas moyen... Pour eux, l'histoire est close. C'est douloureux de voir qu'ils n'ont aucune place d'acteur et qu'ils n'imaginent même pas pouvoir en avoir une.* » 85 % de ces jeunes sont issus de l'immigration. Odyssée travaille étroitement avec les écoles, qui lui adressent leur inquiétude et leur demande d'intervention pour un jeune dont les absences s'accumulent. L'association le contacte et lui propose un rendez-vous, un accompagnement individuel ou familial. Elle propose aussi des ateliers pour les classes dans un but de prévention du décrochage, des coups de pouce pour acquérir une meilleure méthode de travail. Elle invite également les jeunes à sortir de leur cadre habituel pour poser un autre regard sur qui ils sont, sur leurs relations aux autres. Ces ateliers sont basés sur le challenge, le dépassement de soi et le renforcement positif. Des formations sont par ailleurs proposées aux professionnels. « *Si nous voulons que les jeunes soient en lien avec l'école, les professeurs et les éducateurs doivent eux aussi pouvoir trouver des espaces de parole et être formés pour éviter le gaspillage de talents que provoque l'exclusion* », pense C. Sztencel.

Contact :

Odyssée ASBL, C. Sztencel : 0476 26 19 98 ou direction@odysseeasbl.be ; site www.odysseeasbl.be.

Du bien-être et du développement humain

Au Lycée Dachsbeck, à Bruxelles, le « bien-être » a été intégré à la grille horaire des élèves du premier degré : c'est la « Chouette Heure ». Tous les quinze jours, dans un espace de parole privilégié, des enseignants proposent des activités de prévention globale et de respect au sein des classes. L'équipe pédagogique s'est inspirée de l'expérience du psychiatre Isidore Pelc et de sa conception du bien-être pour un développement humain durable : dans la construction de l'identité personnelle, le bien-être est une protection contre les difficultés avec soi-même mais aussi avec les autres au quotidien. L'adolescent qui en bénéficie s'assure donc des compétences humaines solides nécessaires à sa vie d'adulte.

La Chouette Heure vise l'amélioration du climat scolaire, la construction de l'identité de l'élève, le développement de l'assertivité élèves/professeurs, l'amélioration de la motivation élèves/professeurs et la réussite scolaire. Les professeurs qui animent ces séances partent de situations vécues, recourent à des jeux qui font travailler et réfléchir les élèves. Caroline Fabry, professeur de français et coresponsable du projet, note un changement de climat dans l'école. « *Les élèves, en pleine construction de leur identité, ont pris possession de cet espace de parole où leur vie est prise en compte et non plus uniquement leurs compétences scolaires.* » Concrètement, les problèmes de comportement ont diminué, ils apparaissent plus vite et sont plus rapidement pris en charge ; les problématiques personnelles plus lourdes sont plus facilement identifiables et des intervenants spécialisés sont contactés pour intervenir. Les professeurs ont accru le dialogue entre eux et se sont découverts capables de gérer certaines difficultés vécues par les jeunes. Le rapport entre les élèves et le PMS qui participe activement au projet a aussi évolué.

Le projet s'est institutionnalisé au lycée et s'installera dans d'autres écoles de la Ville de Bruxelles dès la rentrée 2014.

Contact :

Lycée Dachsbeck : Rue de la Paille 24 à 1000 Bruxelles. Tél. : 02 500 85 50 ; site <http://www.lyceedachsbeck.be>. Responsables du projet : C. Fabry, professeur : 02 428 01 56, 0495 52 55 23 ou fabryvautrin@gmail.com ; et P. Jeegers, assistante sociale au CPMS II de la Ville de Bruxelles : 02 279 63 20 ou pascaljeegers@yahoo.fr.



Suite de la page 3

Stop au racket à l'école

Dans le cadre d'un précédent appel à projets portant sur la prévention des violences dans les institutions, le Fonds Houtman a aussi soutenu une initiative de l'Institut Don Bosco de Verviers. Pour prévenir le phénomène du racket, les élèves de l'école secondaire ont conçu une valisette pédagogique adaptée aux enfants de primaire. Elle contient du matériel vidéo, un CD et un dossier pédagogique fournissant des conseils méthodologiques aux instituteurs et

animateurs désireux d'intégrer une réflexion sur le racket dans leurs activités éducatives. Ce matériel peut être emprunté gratuitement, sur demande auprès du Fonds Houtman.

Contact :

A propos du projet : Institut Don Bosco : Rue des Alliés 70 à 4800 Verviers.
Tél. : 087 33 20 08 ; directeur.dbverviers@gmail.com ;
site www.donboscoverviers.be.

Pour obtenir la valisette en prêt : Fonds Houtman : Avenue de la Toison d'Or 60C à 1060 Bruxelles. Tél. : 02 543 11 71 ; info@fondshoutman.be ;
site www.fonds-houtman.be.

L'eau@la bouche

En 2014, le Fonds Houtman a 25 ans : appel à candidatures pour les Prix 2014 et événement du 27 novembre 2014

En 2014, le Fonds Houtman (ONE) célébrera **25 années d'action** au bénéfice de **l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles**. A cette occasion, il organisera, le **jeudi 27 novembre 2014**, un événement de grande ampleur, orienté vers les perspectives et thématiques d'avenir. Le Fonds Houtman remettra lors de cet événement **deux Prix de 25.000 € chacun** en faveur des enfants et des familles en difficulté. L'un de ces Prix récompensera une action ou une recherche-action originale favorisant **la participation et l'accès de l'enfant à la vie culturelle et artistique**. L'autre Prix aura quant à lui pour ambition de récompenser des initiatives qui peuvent avoir une influence positive sur **le développement et l'épanouissement du jeune enfant (0-12 ans) dans ses différents lieux de vie** : milieu familial, milieu d'accueil, milieu scolaire, milieu d'accueil extrascolaire... Les dossiers de candidature pour ces Prix doivent être adressés au Fonds **au plus tard le 31 juillet 2014**, sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi. **Pour toute information complémentaire, nous contacter au 02/543.11.71.**

100 ans de l'ONE en 2019 : appel à témoins

Le 5 septembre 2019, l'ONE fêtera quant à lui ses 100 ans d'existence. Une exposition et d'autres événements auront lieu pour commémorer ce centenaire. Dans ce cadre, un **avis de recherche** est dès à présent lancé auprès de **toute personne possédant des documents et/ou des objets** présentant un intérêt et, surtout, **pouvant rendre compte de l'évolution de l'ONE**, en cheville avec son temps : lettres, cartes postales, photos, médailles, pin's, diplômes, uniformes, matériel, témoignages, etc. Dans un premier temps, pour en permettre le recensement, l'ONE vous invite à lui en faire part à l'adresse **100ans@one.be** ou à prendre un contact téléphonique avec **Mr Jean-Marie Smiets au 02/542.12.55**. Vos coordonnées complètes et le type de matériel que vous pourriez mettre à disposition doivent être mentionnés lors de ce contact. Dans un second temps, vous serez recontactés afin de vous préciser si votre contribution rencontre bien ce qui est attendu par l'équipe de préparation des 100 ans de l'ONE. D'avance, de la part de l'Office, **un grand merci à tous pour votre aide, vos archives et vos témoignages.**

Autres projets soutenus par le Fonds : nouvelles

Concernant les **thèmes budgétés antérieurement**, il y a lieu de signaler que :

- Dans le cadre du thème « **Lutte contre la pauvreté** », 2 projets se poursuivent :
 - Un soutien complémentaire est accordé à la **CHACOF** (Coordination des Haltes-Accueil de la Communauté française) pour 2014, afin de pérenniser les résultats obtenus lors de la recherche.
 - Un nouveau subside est également accordé à l'**AMO Samarcande** pour son projet de **théâtre-action**, dans le prolongement de la recherche « Des paroles de jeunes placés en IPPJ aux questionnements des professionnels ». Le Fonds financera l'**ouvrage didactique** réalisé en marge de la pièce.
- La recherche « **Les enfants de 0 à 6 ans dont la mère est incarcérée en Fédération Wallonie-Bruxelles** », menée par l'ULg (Panel de Démographie Familiale et Centre de Recherche et d'Interventions Sociologiques), est désormais clôturée.
- La recherche « **Fin de vie, début de vie et grande prématurité** » a démarré en mars 2014, avec un premier volet pris en charge par l'UCL (Institut de Recherche Santé et Société). Cette partie vise la **réalisation d'un état des lieux des pratiques et la création d'une base de données commune** aux 11 centres NIC (Neonatal Intensive Care) francophones, tous parties prenantes à ce projet.

Deux **nouveaux thèmes** seront soutenus par le Fonds en 2014 : la **parentalité adolescente** et le **droit des jeunes**. Pour rester informé : info@fondshoutman.be ou 02/543.11.71.